

Les Cahiers des dix



« L'exception irlandaise » : la représentation de l'Irlande et des Irlandais dans la presse anglophone du Bas-Canada, 1823-1836 Representations of Ireland and of the Irish in Lower Canada's anglophone press, 1823-1836

Louis-Georges Harvey

Numéro 65, 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1007773ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1007773ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Résumé de l'article

Du début des années 1820 jusqu'à la veille des Rébellions la situation politique de l'Irlande occupe une place de choix dans les journaux francophones et anglophones de la colonie. Les journaux patriotes francophones de la colonie intègrent une grande partie du discours anticolonial qui se déploie dans les pages du *Irish Vindicator* et appuient les positions de Daniel O'Connell sur l'émancipation des catholiques et le rappel de l'Union législative entre l'Irlande et la Grande-Bretagne. Par contre, les journaux torys anglophones se montrent critiques des deux campagnes et représentent le chef irlandais en agitateur dangereux. Le débat sur la situation de l'Irlande dans la presse anglophone révèle une fracture importante au sein de la communauté d'expression anglaise et provoque à son tour un débat sur le rôle politique des Irlandais du Bas-Canada. Or la tentative des Torys de rallier les Irlandais de la colonie à leur cause les incite à développer un discours identitaire qui définit la minorité anglophone dans son ensemble selon des critères avant tout linguistiques.

Citer cet article

Harvey, L.-G. (2011). « L'exception irlandaise » : la représentation de l'Irlande et des Irlandais dans la presse anglophone du Bas-Canada, 1823-1836. *Les Cahiers des dix*, (65), 117-139. <https://doi.org/10.7202/1007773ar>

« L'exception irlandaise » : la représentation de l'Irlande et des Irlandais dans la presse anglophone du Bas-Canada, 1823-1836

PAR LOUIS-GEORGES HARVEY*

Dans la mémoire populaire et dans l'historiographie dominante, le mouvement patriote au Bas-Canada demeure associé à la majorité francophone et trop souvent à un nationalisme aux accents ethniques. La persistance de cette interprétation témoigne de son enracinement profond et de son rôle dans l'articulation d'un discours justifiant la domination politique du Québec, mais elle doit aussi quelque chose à un nationalisme canadien-français qui intègre difficilement la contribution des minorités à l'histoire nationale québécoise. Il y a pourtant une communauté anglophone qui réussit à faire exception à la règle, soit l'importante communauté issue de l'immigration irlandaise des années 1820 et 1830. En effet, certaines analyses du rôle des Irlandais au Bas-Canada qualifient même le mouvement patriote d'alliance entre Canadiens français et Irlandais et soutiennent que l'exemple de l'Irlande aurait inspiré la création d'une identité canadienne « hybride » véhiculée dans la presse francophone de l'époque¹.

* Cette étude est tirée d'un projet de recherche sur le discours politique anglophone au Bas-Canada qui a été subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et le Fonds de recherche de Sénat de l'Université Bishop's.

1. JASON KING, « L'historiographie irlando-québécoise. Conflits et conciliations entre Canadiens français et Irlandais », *Bulletin d'histoire politique*, 18, 3 (printemps 2010), p. 13-36.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'appui des immigrants irlandais au mouvement patriote, dont leur catholicisme et leur antipathie envers la métropole, mais leur mobilisation politique en faveur du mouvement anticolonial bas-canadien repose principalement sur le lien établi entre la situation coloniale de l'Irlande et celle du Bas-Canada. Du début des années 1820 jusqu'à la veille des Rébellions la situation politique de l'Irlande occupe une place de choix dans les journaux francophones et anglophones de la colonie. Par ailleurs, l'*Irish Vindicator*, journal de combat politique associé à la communauté irlandaise de Montréal qui devient le principal organe anglophone du mouvement patriote, est fondé dans la foulée d'une grande campagne internationale en faveur de l'émancipation politique des catholiques irlandais menée par le célèbre Daniel O'Connell. Les journaux patriotes francophones de la colonie intègrent une grande partie du discours anticolonial qui se déploie dans les pages de l'*Irish Vindicator* et appuient les positions d'O'Connell sur l'émancipation des catholiques et le rappel de l'Union législative entre l'Irlande et la Grande-Bretagne. Par contre, les journaux torys anglophones se montrent critiques des deux campagnes et représentent le chef irlandais en agitateur dangereux. Le débat sur la situation de l'Irlande dans la presse anglophone révèle une fracture importante au sein de la communauté d'expression anglaise et provoque à son tour un débat sur le rôle politique des Irlandais du Bas-Canada. Or la tentative des Torys de rallier les Irlandais de la colonie à leur cause les incite à développer un discours identitaire qui définit la minorité anglophone dans son ensemble selon des critères avant tout linguistiques.

La presse anglophone

Pour le Bas-Canada, la presse constitue une source incontournable à l'analyse de l'opinion publique et à la reconstitution du discours politique de l'époque. Quoique la population anglophone de la colonie demeure une minorité, ne dépassant jamais les 15 % de la population totale, la presse d'expression anglaise est très présente avant 1840, rivalisant à la presse desservant la population majoritaire francophone pour le nombre de titres. Cette dualité linguistique ne se manifeste pas comme un cloisonnement ; l'opinion publique bas-canadienne se constitue dans un échange d'idées qui se fait dans les deux langues. Le célèbre duel opposant le *Canadien* et le *Mercury* entre 1806 et 1810 est un bel exemple du caractère bilingue de l'espace public bas-canadien². Malgré la persistance d'une

2. GÉRARD LAURENCE, « Les journaux dans la Province of Quebec et au Bas-Canada », dans : P. FLEMING, G. GALLICHAN et Y. LAMONDE [dir.], *Histoire du livre et de l'imprimé au*

tradition historiographique dominante qui insiste sur l'affrontement ethnique comme la principale trame du conflit politique dans la colonie, la presse d'expression anglaise ne s'oppose pas systématiquement au Parti canadien et au Parti patriote. En effet, plusieurs journaux publiés en anglais appuient la cause réformiste dans la province, dont le *Canadian Spectator* et la *Quebec Gazette* au début des années 1820. Par contre, le rôle politique important de quelques journaux tels le *Quebec Mercury*, la *Montreal Gazette* et, plus tard, le *Montreal Herald*, ainsi que la désolidarisation de John Neilson et de sa *Quebec Gazette* au début des années 1830, peuvent expliquer que la presse anglophone du Bas-Canada soit souvent associée aux idées conservatrices, à la protection du lien impérial, voire à une certaine intolérance envers la majorité canadienne.

La *Montreal Gazette* et le *Quebec Mercury*, que nous avons retenu pour cette étude, constituent le pôle tory de la représentation de la situation irlandaise. La *Montreal Gazette* des années 1820 et 1830 exprime la position politique des marchands et hommes d'affaires de Montréal, s'opposant systématiquement à la majorité canadienne à la Chambre d'assemblée. Le journal défend ardemment le projet d'union de 1822 et après son abandon il avance l'idée de l'annexion de Montréal au Haut-Canada. Acquis par Robert Armour en 1832, la *Montreal Gazette* fait la guerre au Parti patriote et aux Canadiens français, s'élevant contre ce qu'il considère être le projet de transformer la colonie britannique du Bas-Canada en république française. Après 1828, le journal sera aussi un des principaux adversaires de l'*Irish Vindicator*, qui défend les positions du Parti patriote³. Le *Quebec Mercury*, qui défend sensiblement les mêmes positions que la *Montreal Gazette*, se porte à la défense du gouvernement britannique tant sur les questions de politique locale que de politique impériale. Son fondateur Thomas Cary s'attaque à Pierre Bédard et au Parti canadien ; son fils Thomas Cary jr., qui prend les rênes du journal en 1823, modère quelque peu la critique des Canadiens français, mais demeure intraitable sur la préservation des institutions britanniques et fait l'apologie des gouverneurs qui se succèdent dans la colonie⁴. Quant à la

Canada, vol. I, *Des débuts à 1840*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 244-252. Sur le décollage de l'opinion publique et le duel entre *Le Canadien* et le *Mercury* voir YVAN LAMONDE, *Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p. 47-52.

3. GEORGE L. PARKER, « Robert Armour », *Dictionnaire biographique du Canada (DBC)* (en ligne) www.biographi.ca ; CARL BALLSTADT, « David Chisholme », *DBC* (en ligne) www.biographi.ca ; ANDRÉ LEFEBVRE, *La Montreal Gazette et le nationalisme canadien (1835-1842)*, Montréal, Guérin, 1970.
4. DANIEL GAUVIN, « Thomas Cary », *DBC* (en ligne) www.biographi.ca ; MARC LA TERREUR, « Thomas Cary jr. », *DBC* (en ligne) www.biographi.ca.

Quebec Gazette de John Neilson, elle suit son propriétaire et rédacteur dans sa défection des rangs patriotes après 1831. Neilson cesse la publication bilingue de son journal en 1832 et publie dorénavant séparément la *Gazette de Québec* et la *Quebec Gazette*. Neilson assure lui-même la direction de l'édition anglaise du journal et il sera assisté après 1835 par Robert Middleton. La position éditoriale du journal est celle du Whig Neilson, qui défend les institutions monarchiques et le lien impérial tout en rejetant les solutions républicaines. Neilson participe à la fondation de la Constitutional Association de Québec en 1835 et à ce moment son journal se rapprochera davantage des positions torys⁵.

Les sources du débat

La place importante de la question irlandaise dans la presse bas-canadienne relève de la présence d'une communauté d'origine irlandaise non négligeable à Montréal et à Québec, mais elle témoigne également de la pertinence de l'exemple irlandais à l'analyse du régime colonial britannique et de son apport à divers discours identitaires développés dans la presse coloniale. Le cas de l'Irlande permettrait de relativiser les analyses de la place du Bas-Canada dans l'Empire qui se développaient dans le discours patriote⁶. Les dépêches sur les affaires de l'Irlande nourrissaient également une identité politique et culturelle entretenue par les immigrants irlandais établis dans la colonie. Enfin, l'Irlande est une partie importante de l'Empire et la gestion de ce territoire difficile à gouverner devait être justifiée dans un discours qui renvoyait à un modèle identitaire britannique basé sur les institutions parlementaires, la monarchie et les grands événements et personnages de l'histoire impériale. Or ces trois courants discursifs, très présents dans la colonie, étaient largement tributaires des réseaux de communications permettant d'acheminer les nouvelles et les commentaires sur la situation irlandaise jusqu'aux rives du Saint-Laurent.

L'historiographie récente consacrée à l'évolution de l'Empire britannique aux XVIII^e et au XIX^e siècles aborde justement le sujet des réseaux de communication en utilisant les concepts de réseau et de système plus souvent associés à l'ère d'Internet et de la globalisation culturelle. L'Empire représente une entité politique supranationale dont l'administration appelle à la création d'une structure

5. SONIA CHASSÉ, RITA GIRARD-WALLOT, et JEAN-PIERRE WALLOT, « John Neilson », *DBC* (en ligne) www.biographi.ca.

6. Sur cette question voir : YVAN LAMONDE, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p. 196-202 ; MARY HASLAM, « Ireland and Quebec 1822-1839 : rapprochement and Ambiguity », *Canadian Journal of Irish Studies*, 33, 1 (Printemps 2007), p. 75-81.

complexe. Dans un premier temps, un réseau impérial officiel se constitue grâce aux rapports interpersonnels liant une classe de fonctionnaires qui émerge au XVIII^e siècle. Composée de militaires et d'officiers civils, cette classe de fonctionnaires impériaux joue un rôle important dans le réaménagement de l'Empire après la Révolution américaine, mais ses origines remontent aux réformes du régime impérial qui s'effectuent à partir de 1730 et correspondent à une refonte des institutions politiques coloniales qui privilégie le rôle de l'exécutif⁷. Les colonies qui formeront l'Amérique du Nord britannique après la Révolution sont particulièrement touchées par cette réforme. Ainsi, en 1774, le gouvernement impérial donne à la *Province of Quebec* un gouvernement sous le seul contrôle de l'exécutif et d'un conseil nominatif, renversant une politique selon laquelle des gouvernements représentatifs avaient été accordés à toutes les colonies anglo-américaines. Simultanément, Londres confie à quelques administrateurs la tâche de gouverner de vastes territoires sur le continent et cède l'administration des Territoires de Rupert à la Hudson's Bay Company. L'Acte constitutionnel de 1791 accorde enfin le gouvernement représentatif à la *Province of Quebec*, scindée en deux pour former les provinces du Haut et du Bas-Canada. Les gouverneurs conservent toutefois leur prestige et leurs prérogatives dans cette nouvelle Amérique du Nord britannique, et celui du Bas-Canada assume aussi la fonction la fonction de gouverneur général, un poste important et convoité. Des officiers impériaux tels le comte de Dalhousie, qui est gouverneur de la Nouvelle-Écosse de 1816 à 1820 avant d'occuper le poste de gouverneur du Bas-Canada et gouverneur général de 1820 à 1828, s'identifient avant tout à l'Empire et ils s'entourent d'administrateurs et de conseillers qui partagent leur perspective « britannique »⁸. Ainsi, il n'est pas surprenant de constater la présence d'une élite politique aux antécédents loyalistes très proche du pouvoir dans chacune des colonies de l'Amérique du Nord britannique⁹.

-
7. ELIGA H. GOULD, « A Virtual Nation : Greater Britain and the Imperial Legacy of the American Revolution », *American Historical Review*, 104, 2 (1999), p. 476- 489 ; ELIGA H. GOULD, *The Persistence of Empire : British Political Culture in the Age of the American Revolution*. Chapel Hill, N.C., 2000.
 8. PETER BURROUGHS, « Ramsay, Georges, 9th Earl of Dalhousie », *DBC* (en ligne) www.biographi.ca. Voir aussi l'article de Gilles Gallichan dans le présent numéro.
 9. Sur le rôle et l'influence des officiers loyalistes, voir : MAYA JASANOFF, « The Other Side of Revolution : The Loyalists in the British Empire », *William and Mary Quarterly*, 3d series, LXV, 2 (2008), p. 205-232 et JERRY BANNISTER, « Canada as Counter-Revolution : The Loyalist Order Framework in Canadian History, 1750-1840 » dans : MICHEL DUCHARME et JEAN-FRANCOIS CONSTANT, [dir.], *Liberalism and Hegemony : Debating the Canadian Liberal Revolution*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p. 98-146.

La refonte des structures politiques et administratives de l'Empire au lendemain de la Révolution américaine se double d'une transformation importante du discours identitaire « britannique ». La perte des colonies anglo-américaines renforce la perception métropolitaine de l'altérité coloniale provoquant simultanément la nécessité de souligner les caractéristiques politiques et culturelles communes à tous les sujets britanniques. Axée sur la loyauté, cette nouvelle définition du britannisme au sens impérial se structure autour de la personne du souverain et d'un ensemble de références à la tradition constitutionnelle qui garantit la liberté des sujets britanniques. Elle s'enrichit d'un panthéon de héros associés aux grands moments de l'histoire impériale (Wolfe, Nelson), aux grandes victoires militaires et même de la représentation de certains paysages coloniaux qui formeront une riche iconographie impériale. Essentiellement supranationale et enracinée dans le politique, cette identité britannique permet aussi de renforcer l'hégémonie politique impériale tout en tolérant une certaine expression culturelle de l'identité des divers peuples qui forment la population de l'Empire. Paradoxalement, ces différences culturelles justifient la relativisation de la liberté accordée aux sujets selon les circonstances coloniales¹⁰. Concrètement, l'imprimé permet de diffuser cette culture britannique commune dans les diverses colonies par l'entremise du livre, des périodiques et des journaux. Or, par leurs échanges, les presses coloniale et métropolitaine contribuent à façonner le discours sur l'identité britannique. Ainsi les journaux métropolitains transmettent un ensemble de commentaires et de nouvelles sur la vie politique et culturelle qui s'attarde sur les éléments communs de l'Empire, alors que les dépêches pigées dans la presse coloniale renforcent une image de complexité et de diversité qui alimente un discours sur sa puissance et sa grandeur¹¹. Même si le Bas-Canada n'est pas encore

-
10. ELIGA H. GOULD, « A Virtual Nation : Greater Britain and the Imperial Legacy of the American Revolution », *op. cit.*, p. 487-488 ; CATHERINE HALL, *Civilizing Subjects : Colony and Metropole in the English imagination, 1830-1867*, Chicago, University of Chicago Press, 2002 ; KATHLEEN WILSON, *Island Race : Englishness Empire and Gender in the Eighteenth Century*, London, Routledge, 2003. Deux des premiers monuments commémoratifs érigés au Bas-Canada célèbrent des victoires impériales, soit la colonne Nelson de la place Jacques-Cartier à Montréal (1809) et l'obélisque érigé à la mémoire de Wolfe et Montcalm à Québec (1828). Sur l'appropriation visuelle des paysages coloniaux, leur reproduction et leur diffusion voir John E. Crowley, « Taken on the Spot : The Visual Appropriation of New France for the Global British Landscape », *Canadian Historical Review*, 86, 1 (mars 2005), p. 1-28 et ALAIN PARENT, *Entre empire et nation : les représentations de la ville de Québec et de ses environs, 1760-1833*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 225-233.
 11. SIMON J. POTTER, « Webs, Network and Systems : Globalization and the Mass Media in the Nineteenth and the Twentieth-Century British Empire », *Journal of British Studies*, 46, 3 (juillet 2007), p. 621-646.

à l'ère du télégraphe, du chemin de fer ou des bateaux à vapeur capable de franchir l'Atlantique, la communication avec la métropole s'améliore sensiblement au lendemain de la Guerre de 1812 grâce à l'inauguration des premiers « packet line » reliant Liverpool et New York en 1818. Paradoxalement, cette transmission améliorée des nouvelles en provenance de la Grande Bretagne lie aussi les rédacteurs bas-canadiens à New York, qui devient la capitale du journalisme étatsunien¹².

Il serait trompeur de croire que ces réseaux opéraient seulement à l'avantage d'un discours hégémonique au service de l'Empire. En fait, le débat sur l'émancipation des catholiques irlandais mène à l'établissement d'un réseau transatlantique d'une grande ampleur. Afin de mobiliser ses concitoyens, O'Connell créé en 1823, la Catholic Association qui cotise ses membres à l'appui du mouvement politique en faveur de l'émancipation catholique. Cette organisation stimulera le patriotisme de certains immigrants irlandais aux États-Unis qui fondent des sociétés semblables nommées Friends of Ireland et établissent des journaux à l'appui de la cause un réseau permettant de transmettre les nouvelles sur la situation irlandaise. Or, trois de ces sociétés sont fondées au Bas-Canada en 1828 et elles deviennent donc le pôle canadien de ce réseau mis sur pied pour défendre la cause irlandaise. À Montréal, la fondation d'une section des Friends se double de la création d'un journal voué à la défense des intérêts irlandais tant en Amérique du Nord britannique que dans l'Irlande, soit l'*Irish Vindicator* de Daniel Tracey¹³. Ce réseau permet donc d'acheminer rapidement les nouvelles de la campagne irlandaise vers le Bas-Canada et il transmet dons et encouragement du Bas-Canada vers l'Irlande, ce que Tracey constate avec joie quand le grand O'Connell souligne l'appui du Bas-Canada lors d'un de ses discours en lisant la lettre de l'éditeur montréalais¹⁴.

Les sources à la disposition des éditeurs montréalais qui cherchaient à documenter la situation irlandaise étaient fort variées. Au début des années 1820, les journaux bas-canadiens se fiaient surtout aux grands titres de la presse britannique ; le *Times* de Londres, bien sûr, mais aussi *Bell's Weekly Messenger*, *The*

12. LOUIS-GEORGES HARVEY, *Le Printemps de l'Amérique française. Américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 2005, p. 44-46.

13. La fondation de l'*Irish Vindicator* à Montréal a lieu quelques semaines avant celle du *Irish Shield* de Philadelphie. Sur le réseau des Friends of Ireland aux États-Unis et les journaux qui appuient leur cause voir THOMAS S. MORIARTY, « The Irish American Response to Catholic Emancipation », *The Catholic Historical Review*, 66, 3 (juillet 1980), p. 353-373.

14. *Irish Vindicator*, 13 février 1829.

Edinburgh Review et *The London Traveller* et enfin le *Dublin Review*¹⁵. Au moment de l'adoption du projet de loi sur l'émancipation des catholiques en 1829, les sources citées par l'*Irish Vindicator* de Montréal étaient plus variées, comptant trois journaux irlandais (*The Dublin Evening News*, *The Dublin Evening Post*, et *The Dublin Morning Register*) et deux journaux anglais (*The London Morning Herald*, and *The Liverpool Courier*). Tracey cite fréquemment le *Truth Teller*, journal au service de la communauté irlandaise de la ville de New York et un important maillon dans le réseau irlandais en Amérique du Nord¹⁶. Il semble que le rôle des contacts journalistiques étatsuniens dans la diffusion de l'information sur la lutte pour l'émancipation des catholiques en Irlande puisse expliquer que cette question occupe une place si importante dans les journaux bas-canadiens. Par ailleurs, les sources étaient assez variées pour permettre diverses interprétations des événements. Ainsi, la presse tory de la colonie, plus proche des instances métropolitaines, commente non sans sympathie la situation irlandaise, mais elle se montre nettement plus critique à l'égard de Daniel O'Connell et de son mouvement. Quand l'éditeur de la *Montreal Gazette* aborde la question, il appuie l'opinion éditoriale du *Times* de Londres et considère que l'émancipation des catholiques serait une largesse permise aux Irlandais par les bonnes grâces du gouvernant britannique. Évidemment, Tracey trouve l'idée des plus ridicules, mais il utilise le commentaire du journal rival afin de montrer le parti pris de la presse britannique qui ne cessait d'amplifier les problèmes politiques de l'Irlande afin d'attiser l'antipathie de la population anglaise envers les Irlandais¹⁷.

L'émancipation des catholiques irlandais

Les journaux bas-canadiens suivent la politique irlandaise et la lutte pour assurer les droits politiques de sa majorité catholique depuis le début des années 1820. Parmi les journaux réformistes, le *Canadian Spectator*, sous la direction de Jocelyn Waller, s'intéresse particulièrement à la question¹⁸. Toutefois, la fondation de l'*Irish Vindicator* à Montréal dans la foulée de la campagne internationale menée par Daniel O'Connell assure la pérennité du débat dans la colonie. Dans son premier numéro, Tracey proclame qu'il se ferait le porte-parole et le défenseur du peuple irlandais qui avait trop longtemps souffert de l'oppression politique et

15. *Canadian Courant and Montreal Advertiser*, 26 mai 1821, 1^{er} décembre 1821, 23 janvier 1822, 9 février, 1822, et 7 janvier 1826.

16. *Irish Vindicator*, 13 février 1829, 21 août 1829, 28 août 1829, 4 juin 1830, 16 novembre 1830, 10 février, 1832 ; sur le rôle important du *Truth Teller* voir : MORIARTY, *op. cit.*, p. 354.

17. *Montreal Gazette*, 8 janvier 1829 ; *Irish Vindicator*, 9 janvier 1829.

18. ELIZABETH WATERSTON, « Jocelyn Waller », *DBC*, (en ligne) www.biographi.ca.

que son journal chercherait aussi à défendre la cause de ses compatriotes établis dans le Haut et le Bas-Canada. L'apparition du journal sera suivie de la fondation de sections des Friends of Ireland dans les trois grandes villes de la colonie en 1829, et son éditeur ne se gêne pas pour avancer la cause d'O'Connell dans les pages de son journal. En effet, la position de l'*Irish Vindicator* était essentiellement celle d'O'Connell et de son mouvement. Dans le premier numéro du journal, l'éditeur représente les Irlandais comme un peuple vertueux qui connaissaient la valeur d'un bon gouvernement même s'il avait le plus souvent vécu sous la férule de régimes tyranniques. L'éditeur fustige ceux qui continuaient à croire dans une époque aussi éclairée que la sienne que les minorités proches des pouvoirs coloniaux puissent encore gouverner comme bon il leur semblait tant en Irlande que dans le Bas-Canada¹⁹.

Bien qu'il fût critique des administrations coloniales de l'Irlande et du Bas-Canada, Tracey structure son argumentaire en faveur de l'égalité politique des catholiques irlandais dans un discours qui s'appuie sur les droits politiques des sujets britanniques. Ainsi, il avance que les Canadiens et les Irlandais devaient jouir des mêmes droits politiques que la population britannique puisqu'ils vivaient sous le règne du même roi. Cet argumentaire, fort répandu au Canada, faisait ressortir l'allégeance commune des Bas-Canadiens et des Irlandais afin d'insister sur l'égalité du traitement devant la loi²⁰. Parfois, le concept d'égalité tel qu'il est présenté dans l'*Irish Vindicator* renvoie plutôt à une dialectique républicaine qui rejetait toute notion de domination politique dans un état libre et l'éditeur ose même quelquefois plaider la cause de ses compatriotes en invoquant les concepts universels de l'égalité des hommes vivant en société. Ainsi, l'égalité que réclamaient les catholiques irlandais représentait plutôt un droit reconnu par toute l'humanité : « The Irish Catholics [...] want justice, they want the common rights of our common nature, they want the abolition of religious distinction and party spirit, [...] They would not disgrace the proud character their sufferings have given them, by accepting as a boon what all mankind acknowledges as a right²¹. »

Lors de la campagne en faveur de l'émancipation des catholiques, l'*Irish Vindicator* demeura pour la plupart dans les bornes d'un argumentaire imprégné d'affirmations de loyauté et d'appels à la justice britannique. Afin de mieux

19. *Irish Vindicator*, 12 décembre 1828.

20. *Irish Vindicator*, 9 janvier 1829.

21. Sur la domination politique dans la tradition républicaine voir ; P. PETTIT, *Républicanisme : une théorie de la liberté et du gouvernement*, Paris, Gallimard, 2004 et QUENTIN SKINNER *La Liberté avant le libéralisme*. Paris, Seuil, 2000 ; *Irish Vindicator*, 12 décembre 1828 ; *Irish Vindicator*, 9 janvier, 1829.

ménager la monarchie et les institutions britanniques, Tracey s'attarde sur le rôle politique et moral des factions qu'il tenait pour responsable de la dégradation de la situation irlandaise. Composées d'hommes proches du pouvoir, ces factions en Irlande et au Canada exerçaient un pouvoir illégitime sur la majorité dans les deux contextes, dégradant du même fait les mœurs politiques. Le fléau des factions représentait donc un problème de moralité politique provoqué par l'action immodérée de quelques hommes qui ne pensaient qu'à leurs propres intérêts et non aux intérêts supérieurs de leur pays et de l'Empire britannique. Dans le cas de l'Irlande, Tracey attribuait aux activités d'une faction corrompue tous les maux politiques du pays et il reconnut que le Bas-Canada avait vécu quelque chose de semblable dans le régime de Lord Dalhousie. Le règne de Dalhousie avait procuré aux Canadiens « a small specimen of the way in which Ireland was governed », mais il s'empresse d'ajouter que cette période exceptionnelle dans l'administration du Bas-Canada ressemblait à ce qui avait été la règle dans l'administration de l'Irlande, car parmi les administrateurs qui avaient gouverné son ancienne patrie « there is scarcely more than two Lord Lieutenants who were not Craigs or Dalhousies²². »

La dialectique selon laquelle la moralité politique d'une colonie pouvait être menacée par les activités d'une faction associée au pouvoir métropolitain était déjà courante au Canada. En effet, les rédacteurs du *Canadien* l'avaient utilisé dans leur critique des marchands anglophones qui prônaient l'assimilation des Canadiens à l'époque du gouverneur James Craig. Cette analyse dont les origines remontent à la grande tradition de l'humanisme civique structure aussi le débat au moment de la crise politique qui éclate autour du projet d'unir le Haut et le Bas-Canada en 1822. Après le retrait du projet, elle se prête admirablement à une critique du rôle de Conseil législatif dont les membres étaient associés à cette même clique de marchand et fonctionnaires impériaux. En 1827, dans une brochure publiée sous le pseudonyme « Un loyal Canadien », Louis-Joseph Papineau s'attaque à la même faction de marchands dont il contraste le caractère corrompu à la nature égalitaire et vertueuse des peuples du Bas-Canada²³.

Évidemment moins sympathiques à la cause de l'émancipation des catholiques irlandais, les rédacteurs des journaux plus conservateurs de la colonie invoquent aussi le spectre d'une faction cherchant à miner l'ordre politique en Irlande, et comme leurs collègues réformistes, ils n'hésitent pas à faire le parallèle entre la situation irlandaise et celle du Bas-Canada. Or les analyses sur la question

22. *Irish Vindicator*, 17 février 1829.

23. UN LOYAL CANADIEN [LOUIS-JOSEPH PAPINEAU], *Adresse à tous les électeurs du Bas-Canada*, Montréal, Spectateur Canadien, 1827, p. 4-5.

publiées dans les pages du *Mercury* et de la *Montreal Gazette* insistaient plutôt sur l'incapacité des catholiques irlandais de se gouverner eux-mêmes. Ainsi, la *Montreal Gazette* commente la formation de la Catholic Association en 1823 en niant que les problèmes de l'Irlande trouveraient leur solution dans une réforme électorale permettant à la majorité catholique de voter, puisque le peuple demeurerait ignorant²⁴. Pour sa part, le *Mercury* s'oppose à un premier projet de loi présenté en 1825 qui visait à modifier le cens électoral en Irlande et le journal approuve un discours du duc d'York qui s'attaque à l'idée d'octroyer le droit de vote aux catholiques²⁵. Lorsque les rédacteurs plus conservateurs se tournent vers les activités de la Catholic Association et de son chef Daniel O'Connell, ils empruntent aussi l'image d'une faction pour condamner sa campagne. En 1825, le *Mercury* qualifie la Catholic Association de « formidable hydra » et prédit que si l'association, comme le formidable serpent mythique aux têtes multiples, fut permise de se développer elle entraînerait la destruction des principales institutions politiques et religieuses de l'Irlande. Le rédacteur approuva donc toutes les actions entreprises par le gouvernement britannique pour supprimer l'association. Commentant ses activités et la réforme qu'elle préconisait, le même journal ajouta que cette mesure ne résoudrait pas les problèmes de l'Irlande et qu'elle ne profiterait qu'à quelques familles et quelques hommes peu scrupuleux qui cherchaient la notoriété publique en agitant la question²⁶.

Les journaux torys réagissent fort négativement à la création des sections des Friends of Ireland dans la colonie, prétendant que ces associations provoqueraient la discorde religieuse au Canada. Le discours que Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal prononce à l'appui de leur fondation et en faveur de la cause des catholiques irlandais est également vivement critiqué dans la presse conservatrice. Dans une lettre publiée dans les pages du *Mercury*, un correspondant écrivant sous le pseudonyme « An Irishman » accuse Vallières de Saint-Réal de vouloir semer dans les cœurs de la majorité canadienne « the seeds of discord which I am sorry to say have taken root in my sad but distracted native country²⁷ ». Les journaux torys de la province entrent dans le rang quand la Chambre des communes adopte enfin le Irish Relief Act en 1829, qui accorde pour la première fois le droit de vote à certains catholiques irlandais. Ils continuent toutefois de s'interroger sur l'utilité de cette loi et doutent qu'elle permette de résoudre les nombreux problèmes de l'Irlande. Pour preuve, ils citent les activités politiques de Daniel

24. *Montreal Gazette*, 24 mai 1823.

25. *Quebec Mercury*, 18 juin et 9 juillet 1825 ; *Montreal Gazette*, 18 juin 1825.

26. *Quebec Mercury*, 5 avril 1825 et 28 avril 1827.

27. *Quebec Mercury*, 25 novembre 1828.

O'Connell qui à la suite de l'adoption de la réforme continue de militer, cette fois afin d'obtenir une plus grande autonomie politique et pour le retour du Parlement irlandais aboli lors de l'Union de 1800. Sur ce point, le rédacteur de la *Montreal Gazette* résume ainsi sa pensée sur l'émancipation des catholiques et les activités d'O'Connell dans un éditorial sur l'état politique de l'Irlande :

Catholics however do not seem to be particularly grateful for the benefits conferred by the Relief Bill. They appear more willing to make it the steppingstone to other concessions than to rest contented with the advantages they have received, or rather that they may receive from it. We did hope that the Relief Bill would bring tranquillity to Ireland, but we are now more than ever inclined to believe that no concessions, however indulgent, can have this effect, until those whose reputation and existence depend upon popular tumults can be by some means deprived of their absorbing influence over the public mind in that country...the people of Ireland would be satisfied if their demagogues would allow them to be...²⁸

L'Irlande, l'Empire et le régime colonial au Bas-Canada

Malgré certaines réserves sur la franchise électorale accordée par la nouvelle loi, Daniel Tracey considère que le Catholic Relief Act de 1829 constituait un pas-de-géant pour la population catholique de son pays d'origine, car par cette réforme les Irlandais devenaient de véritables sujets britanniques. Dans les mois qui suivent l'adoption de la réforme, l'*Irish Vindicator* devient simplement le *Vindicator* et Tracey annonce que son journal se tournerait dorénavant vers l'analyse des affaires politiques canadiennes afin de s'opposer au règne des « tyrants who would strive to subvert the rights of the people and deprive them of the purest principles and privileges handed down by the wise policy of the framers of the British Constitution²⁹ ». Ainsi, Tracey persiste à attribuer les problèmes politiques de la colonie et de l'Irlande aux activités des factions locales, son analyse n'étant pas ouvertement antibritannique ou anticoloniale. Sur cette question, son discours se conformait à celui du parti patriote qui demeurerait encore prudent dans ses critiques du régime colonial, malgré la remise en question de certaines institutions politiques et de quelques sorties plus critiques de la part de son chef Louis-Joseph Papineau. La position du chef patriote à la fin des années 1820 pouvait paraître paradoxale : bien qu'il ne critique pas ouvertement les institutions politiques britanniques, Papineau affirmait haut et fort son admiration pour le système politique républicain des États-Unis,

28. *Montreal Gazette*, 21 août 1829.

29. *Irish Vindicator*, 7 juillet 1829 ; *Vindicator*, 28 juillet 1829, 1^{er} janvier 1830.

qu'il croyait plus adapté aux conditions sociales de l'Amérique. Papineau avoue enfin ouvertement son républicanisme en 1831 et les Patriotes mettent la refonte des institutions politiques de la colonie à leur programme. Malgré la défection d'alliés importants dans la population anglophone tel John Neilson de la *Quebec Gazette*, le Parti patriote adopte une série de résolutions en faveur de la tenue d'une convention constitutionnelle au Bas-Canada au printemps de 1833. La même position est réitérée dans les 92 Résolutions dont le ton était résolument plus hostile envers les institutions politiques britanniques et le régime colonial³⁰.

La chercheuse irlandaise Mary Haslam a avancé que cette radicalisation du discours patriote sur la question des institutions politiques britanniques devait beaucoup à la discussion entamée sur la question irlandaise dans les journaux francophones de la colonie³¹. En effet, les nombreux articles publiés sur les affaires politiques de l'Irlande contribuent à cette évolution, mais les fondements idéologiques de cette position reposaient sur un déterminisme géographique de plus en plus prononcé dans le discours des élites canadiennes lors des années 1820. Par ailleurs, si le débat sur l'Irlande dans la presse de la colonie se prête à l'édification d'une critique plus musclée des institutions politiques de la métropole et du régime colonial, les premières manifestations de ce discours se trouvent dans la presse anglophone de la colonie. L'arrestation de Daniel O'Connell en 1831 et la violence politique associée à une révolte paysanne contre les tentatives d'imposer de nouvelles charges pour le maintien du clergé protestant (Tithe Wars) sont rapportées dans le *Vindicator* et provoquent une réaction très vive de la part de Daniel Tracey. Tracey, qui croyait encore aux chances de réformer le système britannique et son administration de l'Irlande au début de 1831, modifie radicalement son opinion à la réception de la nouvelle de l'emprisonnement d'O'Connell. Dans un texte publié en mars de 1831, il dépeint l'Angleterre comme un pays corrompu au centre d'un empire chancelant qui s'acharnait sur ceux qui daignaient défendre les droits des colons :

England is tottering ; and through an indescribable infatuation still holds onto the same course with respect to her subjects, which has brought her into her present difficulties. Her jails are crowded with the unfortunate victims of misery and want. Her transport ships are crammed with wretches whose doom it is to live under the perpetual lash of the Botany Bay taskmaster. Her gibbets are blackening with the

30. LOUIS-GEORGES HARVEY, « Les Patriotes, le républicanisme et la constitution québécoise », *Bulletin d'histoire politique*, 17, 3 (2009), p. 59-78.

31. MARY HASLAM, « Ireland and Quebec 1822-1839 : rapprochement and Ambiguity », *Canadian Journal of Irish Studies*, 33, 1 (Printemps 2007), p. 75-81.

melting and putrefying corpse. The curses of widows, of wives and bereaved children cry to heaven against all this ; which, however it may be represented by the long and sickening harangues of judges, consigning the miserable sufferers to the last agonies of this world, must be acknowledged to be the primary cause to the vicious systems pursued by rulers and legislators. Bad laws generate crimes ; and when executed by callous and unfeeling men cause reaction and those desperate attempts which every good man should deplore.

Dans le même texte, Tracey qualifie de tyrannique l'arrestation de Daniel O'Connell qui ne cherchait qu'à faire avancer la cause de l'autonomie irlandaise, demandant ironiquement à ses lecteurs s'il y avait encore quelqu'un qui oserait nier la nature criminelle de l'administration anglaise de l'Irlande³². L'éditeur montréalais renchérit en se montrant sceptique sur les possibilités de réformer le système politique britannique puisqu'il croyait qu'un Parlement anglais, même réformé, demeurerait fidèle aux principes aristocratiques qui avaient assuré la domination d'une petite élite sur les destins de la majorité de la population³³. Dans cette identification de la politique britannique aux principes aristocratiques, Tracey faisait écho à un thème qui gagnait en importance dans le discours du mouvement patriote et qui identifiait les principes aristocratiques aux institutions politiques européennes. Tracey tire des conclusions semblables quelques mois plus tard quand il compare la situation de la Grande-Bretagne envers l'Irlande à celle de la Russie envers la Pologne et il en conclut : « The people are maddened by oppression...³⁴ »

En janvier 1832, Tracey redirige son tir sur les institutions politiques bascanadiennes, s'attaquant cette fois au rôle politique du Conseil législatif. De concert avec l'organe francophone du mouvement patriote, *La Minerve*, Tracey affirme que le Conseil ne travaillait jamais dans l'intérêt public de la majorité et que la province ne pouvait que mieux se porter après sa disparition. Le commentaire en soi n'avait rien de révolutionnaire, de nombreux appels soit à la réforme ou à l'abolition du Conseil avaient été lancés depuis le début des années 1820, mais cette fois les Conseillers législatifs réagissent en citant les deux éditeurs montréalais, Tracey et Ludger Duvernay, pour offense au Conseil et ils les font emprisonner pour une période de deux semaines. L'emprisonnement ne fit rien pour infléchir les opinions de Tracey. Un article publié lors de son séjour en prison qualifie le Conseil législatif de « Aristocracy of placeholders... tolerated through a long custom among the despotic remains of feudal barbarism in Euro-

32. *Vindicator*, 11 mars 1831.

33. *Vindicator*, 5 juillet 1831.

34. *Vindicator*, 18 août 1831.

pean and Asiatic countries³⁵. » Des résolutions en faveur de la cause des deux journalistes sont adoptées à Montréal et à Québec et lors de leur libération le 25 février Tracey et Duvernay sont escortés de la prison en véritables héros³⁶. De retour à son poste, Tracey publie immédiatement un article intitulé « The Condition of Europe » qui s'attaque à la préservation de formes de gouvernement archaïque dans le but d'honorer des traditions politiques archaïques ou la « sagesse » des ancêtres :

Nothing, could, in general, have been set on a foot more injurious in its effects than this very *wisdom*. [...] The struggle, which now exists may be said to be between these two--that is whether the world shall be governed by this wisdom of privileged men who are wise enough to act only for themselves, supposing all others to be mere cyphers ; or that all who are interested be allowed participation in those matters which most concern them³⁷.

Par son adoption d'une perspective plus critique sur les institutions politiques européennes et sa critique radicale du système colonial britannique, Daniel Tracey se positionne parmi les éléments les plus radicaux du mouvement patriote. Sa popularité auprès de la population irlandaise de Montréal fait de lui un candidat tout désigné pour briguer les suffrages au nom du parti lors de l'élection qui a lieu dans quartier ouest de Montréal en 1832. L'élection sera une des plus violentes de l'histoire québécoise ; Tracey l'emportera, mais les affrontements violents entre les partisans de Tracey et ceux de son adversaire Stanley Bagg provoquent un incident qui attisera le discours anticolonial dans la colonie. Agissant sous les ordres d'un juge hostile aux partisans de Tracey, un détachement de soldats britanniques dépêchés afin de contrôler ce qu'on qualifiait d'une émeute donne l'ordre à un attroupement d'électeurs favorables à Tracey de se disperser et devant son refus ouvre le feu sur la foule, tuant trois Canadiens sympathiques à la cause des Patriotes³⁸. Dans les pages du *Vindicator*, l'incident est qualifié de meurtre barbare, d'assassinat et d'exemple de despotisme militaire. Outré, Tracey revient sur le « Montreal massacre » dans un texte qui ne tarde pas de faire le lien entre la violence politique à Montréal et celle qui marquait l'Irlande depuis trop longtemps. En effet, il considère que le massacre des électeurs canadiens représente un bel exemple du gouvernement arbitraire et tyrannique que voudrait imposer la « desperate faction » qui cherchait à s'emparer du pouvoir au Bas-Canada :

35. *Vindicator*, 24 janvier 1832.

36. FRANCE GALARNEAU, « Daniel Tracey », *DBC* (en ligne) www.biographi.ca.

37. *Vindicator*, 3 mars 1832.

38. Sur cette élection voir FRANCE GALARNEAU, « L'Élection partielle du quartier-ouest de Montréal en 1832 : analyse politico-sociale », *RHAF*, 32, 4 (mars 1979), p. 565-584 et JAMES JACKSON, *The Riot that Never Was*, Montréal, Baraka Books, 2009.

We cannot contemplate the melancholy event of this frightful and tragic business without reminding our fellow citizens of the nature and disposition of the desperate faction which would, if allowed the power, govern this country by means of blood and carnage. We have often exposed on the columns of our journal, the horrible scenes which have occurred in Ireland, and the massacres perpetrated there on the people. We can assure the public that there is not much difference between the spirit which dictated encouraged the late transactions in this city, and those recorded crimes ; and that but little remains to render this country as liable to this baneful influence, if the people do not, by strenuous, but legitimate means, endeavour to prevent it³⁹.

La presse tory trouve également des similitudes entre la situation bascanadienne et celle de l'Irlande, mais son analyse insiste plutôt sur le dérapage important des mouvements politiques contestataires dans les deux colonies britanniques. Ainsi, dans la *Montreal Gazette* et le *Quebec Mercury*, la campagne menée par O'Connell en faveur du rappel de l'union législative entre l'Irlande et la Grande-Bretagne prend les allures d'une agitation politique irréfléchie fomentée par des hommes politiques sans scrupules. Les rédacteurs des deux journaux approuvent sans réserve la politique suivie par la Grande-Bretagne et plus particulièrement l'arrestation d'O'Connell en 1831. La *Montreal Gazette* s'inquiète toutefois que l'emprisonnement du chef politique irlandais contribue à nourrir sa popularité auprès de la « meute » qui appuyait son mouvement de contestation. Son rédacteur explique que les démagogues aux aspirations tyranniques (tyrant demagogues) n'hésitent pas à tourner à leur avantage les démarches légitimes de la justice menées contre eux. O'Connell, qui jouissait déjà d'une grande popularité auprès des éléments les plus répréhensibles de la société irlandaise pourrait dorénavant se réclamer du statut de patriote persécuté et de martyr politique. L'auteur conclut en affirmant que l'Irlande ne connaîtrait jamais une véritable stabilité politique tant que la carrière du « Great Agitator » se poursuivrait.⁴⁰ Le *Mercury* endosse sensiblement la même interprétation de la situation Irlandaise, attribuant les troubles politiques de l'Irlande aux « machinations » de Daniel O'Connell et le journal lui imputa la responsabilité des mesures coercitives imposées par la métropole⁴¹. La représentation tory de la situation politique de l'Irlande rejoint celle des réformistes par son insistance sur l'effet néfaste des factions, mais les tories les identifient à O'Connell et dénoncent son emprise sur les masses irlandaises.

39. *Vindicator*, 25 mai 1832.

40. *Montreal Gazette*, 3 août 1831.

41. *Quebec Mercury*, 3 mai 1831 et 18 avril 1833.

Les rédacteurs torys développent une interprétation semblable dans leur analyse de la situation politique bas-canadienne. La radicalisation du discours patriote et la critique plus prononcée du régime colonial qui l'accompagne provoquent une réaction très vive chez les adversaires du mouvement. Les journaux torys de la colonie font grand état du manque de loyauté des chefs politiques patriotes et plus particulièrement du cas de Louis-Joseph Papineau dont la représentation ressemble en tout point à celle qu'on avait faite de Daniel O'Connell, soit celle d'un dangereux démagogue animé d'une ambition dévorante. Pour sa part, Daniel Tracey n'échappe pas aux foudres de la *Montreal Gazette* qui le cible en raison de sa popularité auprès des ouvriers irlandais. Le journal, qui avait soutenu l'adversaire de Tracey aux élections de 1832, n'hésite pas de lui imputer l'entière responsabilité de la violence électorale qui avait provoqué l'intervention des soldats britanniques et la mort de trois électeurs canadiens. D'abord, par son discours séditieux et sa démagogie, Tracey avait incité les électeurs irlandais de Montréal à tourner le dos aux membres de l'élite anglo-protestante de la ville, lesquelles les avaient accueillies à bras ouverts lors de leur arrivée dans la colonie. Selon un correspondant de la *Montreal Gazette*, les églises protestantes de la ville et les membres de sa bourgeoisie d'affaires étaient venus au secours des immigrants irlandais et avaient intervenu auprès du gouverneur afin de leur procurer les secours nécessaires à leur survie. Malgré cet élan de générosité, la communauté irlandaise de Montréal donnait maintenant son appui aux adversaires politiques de ses bienfaiteurs et cela en raison de l'influence néfaste des démagogues patriotes, dont Daniel Tracey. S'adressant directement aux Irlandais de la ville, l'auteur souligna ce qu'il considérait la lâcheté de Tracey et des chefs patriotes qui avaient abandonné les électeurs à leur sort lorsque les soldats arrivèrent sur place :

Countrymen, you have been deluded ! Your open unsuspecting national enthusiasm has been abused ! You have been betrayed !!! In his furious harangues, when exciting you to acts of violence, when exciting you to repeat the Bristol Tragedy, and fire our city, did not the Bully pledge himself to head you and stand by you in the hour of danger ? When that hour came, when you had commenced the work of destruction, and were engaged in your desperate attack on the King's troops, did the bully fulfil his promise ?⁴²

Irlandais, Britanniques ou Anglophones ?

La mort de Daniel Tracey en juillet 1832 avant même qu'il put siéger à l'Assemblée provoque une nouvelle élection et celle-ci suscite de nouveau un débat

42. *Montreal Gazette*, 31 mai 1832.

sur l'allégeance politique des électeurs irlandais de Montréal. La *Montreal Gazette* ne manque pas l'occasion de les ramener sur le droit chemin de la loyauté en les incitant de voter pour le candidat tory. La stratégie du journal évolue rapidement vers une critique de l'apparente hostilité des Patriotes canadiens envers l'immigration et particulièrement celle des Irlandais. Sur ce point, le rédacteur se demande comment les électeurs irlandais de Montréal pouvaient donner leur appui « to a party, who denounce them, along with all other inhabitants of the British Isles, as strangers who have no right to emigrate here, as beggars, and as the miserable introducers of famine, pestilence and death into this country ?⁴³ » Le même journal revient à la charge, cette fois en inculpant les Patriotes pour leur défense du régime seigneurial et des lois françaises « barbares ». Sur ces questions, la position des chefs canadiens serait non seulement une manifestation de leur chauvinisme politique, mais l'expression de leur préférence pour la perpétuation d'institutions et de lois aux allures féodales semblables à celles dont avaient souffert les paysans irlandais depuis des siècles. Dans ces textes de 1832, la critique évolue rapidement vers une représentation des chefs politiques canadiens et donc de la majorité canadienne comme groupe de référence négative. La stratégie discursive consiste donc à souligner le besoin de solidarité de la communauté « britannique » devant la menace que posent les prétentions de la majorité canadienne incarnée par les actions de ses représentants à l'Assemblée :

Englishmen ! Scotchmen ! Irishmen ! Britons all ! - Behold the contrast. The majority in the House of Assembly, composed principally of French Canadians, whose proceedings are carried on in a language you imperfectly understand, and who, as who shall hereafter shew, have invariably supported French laws, and barbarous feudal tenures, inimical to British interests and to British feelings, throwing indignity and censure on the [Viceregent] of your Sovereign, for the honest and faithful discharge of his instructions, and the performance of a sacred duty for which he has received His Majesty's approbation⁴⁴.

La représentation de la communauté anglophone dans son ensemble comme minorité linguistique fait donc son apparition dans la presse tory au moment de la radicalisation du discours patriote. Dans ce contexte, sa principale utilité serait de miner les bases de l'alliance entre la communauté irlandaise et le mouvement patriote en associant ce dernier aux seuls intérêts de la majorité canadienne. Dans la plupart des textes que nous avons repérés, la minorité anglophone est qualifiée de « British community » ou « Britons ». Or il est clair que les Canadiens sont exclus de cette communauté, malgré leur statut de sujets britanniques. Quant

43. *Montreal Gazette*, 21 août 1832.

44. *Montreal Gazette*, 22 novembre 1832.

aux Irlandais, ils représentent une composante de la communauté britannique avec les Anglais et les Écossais, mais souvent les auteurs torys tentent de ménager leurs sensibilités identitaires en se référant à la « British and Irish » population. Dans tous les cas, la solidarité des anglophones était rendue nécessaire par l'apparente hostilité des Patriotes à l'égard de tous ceux qui n'étaient pas canadiens-français.

De toute évidence, la stratégie des journaux tory ne réussit pas à infléchir l'appui des Irlandais montréalais au Parti patriote. Le docteur Edmund Bailey O'Callaghan, qui avait fait sa réputation par son travail auprès des immigrants irlandais atteints du choléra, succède à Tracey à la barre du *Vindicator* et mène une campagne efficace en faveur des Patriotes. O'Callaghan s'intègre rapidement à la haute direction du mouvement et devient le lieutenant anglophone de Papineau, remplaçant le whig John Neilson qui s'était distancé du mouvement dès que son chef avoua son républicanisme⁴⁵. Les tories redoublent donc leurs efforts et insistent qu'un complot politique menée encore une fois par une faction politique, une « French faction » cette fois, ne visait rien de moins que l'asservissement de la population anglophone de la colonie. L'adoption des 92 Résolutions et la victoire électorale écrasante des Patriotes à l'automne de 1834 provoquent la création des associations dites constitutionnelles qui militent en faveur du maintien du régime politique instauré par la Constitution de 1791. Sous la direction de John Neilson, les constitutionnels de Québec insistent sur le maintien du lien colonial et des institutions monarchiques. Les constitutionnels montréalais vont beaucoup plus loin, dénonçant l'existence d'une faction française et républicaine sous la direction de Papineau et incitant les Britanniques à s'armer et s'organiser afin de protéger leurs libertés politiques. L'appel aux armes se concrétise par la fondation d'une milice anglophone et britannique qui prend le nom de British Rifle Corps.⁴⁶

Or le discours des deux mouvements et des journaux qui les appuient insiste sur l'importance de la solidarité des anglophones du Bas-Canada devant le complot tramé par la majorité canadienne à l'Assemblée. Bien que les constitutionnels québécois adoptent une position plus modérée, la *Quebec Gazette* de Neilson

45. JACK VERNEY, *O'Callaghan : The Making and Unmaking of a Rebel*, Ottawa, Carleton University Press, 1994, p. 33-61.

46. JOHANNE MUZZO, *Les mouvements réformiste et constitutionnel à Montréal, 1834-1837*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 1992 ; BRIAN YOUNG, « The Volunteer Militia in Lower Canada, 1837-50 » dans : TAMARA MYERS, KATE BOYER, MARY ANNE POUTANEN et STEVEN WATT [dirs], *Power, Place and Identity : Studies of Social and Legal Regulation in Quebec*, Montréal, Montreal History Group, 1998, p. 37-54.

reprend les mêmes arguments, tout en se montrant plus sensible à l'hétérogénéité de la population anglophone du Bas-Canada. Neilson avait sans doute compris que les appels à la loyauté ou à la solidarité britannique ne serviraient pas forcément à rallier les appuis de l'importante communauté irlandaise de Québec. Ainsi, dans les pages du *Quebec Gazette* on s'adresse le plus souvent à la « British and Irish population », ou encore aux « British, Irish and Americans » du Bas-Canada. Pour le reste, l'argumentaire déployé dans les pages du journal insiste sur la menace qui plane sur la population anglophone qui n'avait que « despotism and robbery in prospective, and tyranny already under their immediate view⁴⁷. » En mai 1835, un correspondant du journal pousse l'analyse encore plus loin, prétendant que les Patriotes visaient ultimement l'expulsion de tous les Anglophones du Bas-Canada :

...they [les Patriotes] mean not only to adhere to all their pretensions, but that they are determined to Expel from a British Province, acquired and sustained chiefly by the blood and treasure of Englishmen, every one of those whom they denominate « Strangers, » meaning by that, those who are not of « French origin » but the subjects of His Majesty, of English, Irish, Scotch or Colonial extraction, who have settled in this country, on the pledge of protection under British law and the British flag⁴⁸.

Dans d'autres textes, il est question des principes révolutionnaires et illégaux exprimés dans les 92 Résolutions qui cherchaient à proscrire tous les habitants « of Irish and British blood⁴⁹. » Ainsi, la stratégie des rédacteurs tories qui cherchent à rallier la population irlandaise à la cause des constitutionnels les portent à créer une représentation de la communauté anglophone qui souligne son statut minoritaire et sa précarité dans le contexte des complots séditieux attribués au mouvement patriote.

Évidemment, les journaux réformistes anglophones rejettent cette analyse de la situation et soulignent le caractère antidémocratique du discours des tories et des constitutionnels⁵⁰. Dans les pages du *Vindicator*, O'Callaghan ne manque aucune occasion de donner la réplique aux tories en s'adressant directement à ses

47. *Quebec Gazette*, 9 mars 1835.

48. *Quebec Gazette*, 15 mai 1835.

49. *Quebec Gazette*, 23 septembre 1835.

50. Nous avons retenu le *Vindicator* en raison de son intérêt pour la question irlandaise. Cependant, d'autres journaux anglophones développent une critique de la position tory, dont le *Township Reformer* publié à Stanbridge de novembre 1836 à novembre 1837. À ce sujet, voir D. BEAUGRAND-CHAMPAGNE, « Orientations politiques des mouvements d'alliance et d'opposition aux Patriotes dans les comtés de Mississquoi et de Stanstead, 1834-1837 », *Bulletin d'histoire politique*, 7, 1 (1998), p. 12-18.

lecteurs irlandais. D'abord, il rejette du revers de la main les accusations selon lesquelles les Patriotes canadiens chercheraient à affirmer leurs droits aux dépens de la minorité anglophone et plus précisément de la communauté irlandaise de la colonie. Selon O'Callaghan, les Canadiens ne se vantaient pas de favoriser les Irlandais, et ce qu'ils demandaient en leur nom il le demandait au nom de tous les habitants du Bas-Canada⁵¹. Le véritable clivage dans la colonie n'était pas basé sur la religion, l'origine ethnique ou la langue, mais bien sur les principes politiques. Pour le rédacteur du *Vindicator*, il incombait donc aux électeurs irlandais de se rallier au mouvement politique qui incarnait le mieux les valeurs véritablement réformistes. Bien qu'ils prétendaient vouloir préserver les bienfaits de la liberté britannique protégée par la constitution de 1791, les Constitutionnels défendaient les droits de la minorité représentée par le Conseil législatif dont les membres étaient nommés par le gouverneur et ils s'attaquaient à la Chambre d'assemblée qui formait la branche représentative du gouvernement bas-canadien et parlait donc pour le peuple. Or tous les importants mouvements de réforme tant en Amérique qu'en Angleterre et en Irlande militaient en faveur de la préservation des droits et privilèges des institutions représentatives, comme le faisaient les Patriotes. Les réformistes bas-canadiens d'origine irlandaise devaient donc se méfier du discours trompeur des Constitutionnels, car ces derniers militaient véritablement pour les droits d'une minorité étroitement associée au pouvoir colonial et non pas dans l'intérêt des anglophones de la colonie⁵². Inévitablement, l'analyse d'O'Callaghan renvoyait à l'exemple de l'Irlande en associant les constitutionnels aux Orangistes irlandais :

They are seeking for « exclusive » rights. [...] They talk about « equal rights », and constitutional privileges, whilst in the same breath they demand that the voice of the « minority » should have the same weight in the state as that of the « majority » [...] They wish to render the Province another Ireland. An Orange minority trample there on the rights and liberties of a Catholic majority⁵³.

Ses propos visaient surtout les constitutionnels de Montréal et le rédacteur du *Vindicator* renchérit en accusant certains éléments torys de Montréal de s'être ligués à des loges orangistes regroupant des militaires des régiments britanniques dans le but de s'attaquer au mouvement patriote. Selon O'Callaghan, cette

51. *Vindicator*, 10 mars 1835.

52. *Vindicator*, 10 janvier 1835.

53. *Vindicator*, 31 mars 1835.

conspiration impliquerait aussi les membres de la British Rifle Corps, la milice loyale organisée par les Torys montréalais⁵⁴.

En contrepartie, l'association des Patriotes à la cause des Irlandais ne se faisait pas seulement par l'affirmation du caractère réformiste du mouvement, mais aussi en comparant directement le rôle des chefs politiques qui avaient l'appui de la majorité : « Let us not forget that Papineau is to Canada what O'Connell is to Ireland- her regenerator⁵⁵. » Enfin, O'Callaghan rejetait toute tentative d'assimiler les Irlandais du Bas-Canada à une identité définie par les Torys. Repoussant les appels à la solidarité des Anglophones de la colonie, le rédacteur du *Vindicator* avança que, fort de leur expérience historique, les Irlandais devaient se porter naturellement à la cause des réformistes, car de « vrais » Irlandais ne pouvaient jamais être des Torys, affirmation qu'il illustra de façon fort imagée : « They may succeed in draining the St-Lawrence if they should attempt it ; they may also possibly arrest Niagara Falls ; but to make Tories of true hearted Irishmen is impossible⁵⁶. »

Conclusion

Au Bas-Canada, comme aux États-Unis, la campagne de Daniel O'Connell en faveur de l'émancipation politique des catholiques de l'Irlande a eu de profondes répercussions. Les communautés irlandaises de la colonie entretiennent des liens importants avec leur ancienne patrie et à la fin des années 1820 ils se sont mobilisés pour appuyer la cause en fondant des sections des Friends of Ireland et un journal voué à défendre la cause, l'*Irish Vindicator* de Montréal. La campagne attire l'appui du mouvement patriote et de ses chefs canadiens-français, mais elle est vivement critiquée dans les journaux torys de l'époque. En effet, la remise en question des politiques métropolitaines en Irlande se heurte au discours impérialiste et très britannique des Torys du Bas-Canada. Or, ce débat dans la presse anglophone de la colonie met en scène des discours politiques et identitaires relayés depuis la Grande-Bretagne et l'Irlande par l'entremise de réseaux bien structurés et efficaces. Deux caractéristiques de cet échange nous semblent fort significatives. D'abord, le vocabulaire et l'argumentaire des intervenants révèlent

54. « It will be seen that the existence of Orange Lodges in the army is no longer to be denied, and that in the Regiments stationed in Montreal, Orange Lodges are organized. [...] We wish our readers to bear these facts in mind, and contrast them with the late proceedings of the « Riflemen » and the Constitutional Associations here, and we think they might be convinced of the connexion existing between them... », *Vindicator*, 1^{er} août 1836.

55. *Vindicator*, 9 mai 1834.

56. *Vindicator*, 4 novembre 1836.

des points communs. La dénonciation soutenue des factions et de l'immoralité politique des hommes qui les composent revient constamment autant dans les textes des partisans de la cause des Irlandais que dans ceux de leurs adversaires torys. Dans les deux camps, il est constamment question de dérapage vers la tyrannie ou de complot. Dans ce débat, comme dans celui qui se structure autour de la situation coloniale du Bas-Canada, l'immoralité des ennemis politiques devient un élément central du discours. Ainsi, les rapports fréquents établis entre la situation politique de la colonie et celle de l'Irlande forment un deuxième trait important de cette controverse dans la presse anglophone.

Tant sur la question irlandaise que sur celle du rapport du Bas-Canada à l'Empire, le *Vindicator* se situe à l'avant-plan de la radicalisation du discours anticolonial. L'analyse que Daniel Tracey fait du régime colonial en 1831 prend un ton plus tranchant que celui qu'on retrouve dans la presse francophone de la même époque. Or la popularité même du premier rédacteur de l'*Irish Vindicator* et de son successeur Edmund Bailey O'Callaghan, attire les attaques des journaux torys. Après l'élection de Tracey en 1832, ces derniers tentent de briser l'alliance entre les Irlandais et les Patriotes en misant sur une critique musclée des Canadiens et des chefs du mouvement patriote. La difficulté d'intégrer les Irlandais à une identité britannique force les journalistes constitutionnels à proposer un modèle identitaire anglophone marquée par une référence négative aux intentions malveillantes de la majorité canadienne-française qui parle une langue « étrangère ». Après 1835, les Constitutionnels reprendront le même discours qui sera développé dans l'analyse de lord Durham et deviendra le fondement d'une interprétation ethnique du mouvement patriote. Paradoxalement, « l'exception irlandaise » avait provoqué la création d'un discours identitaire qui allait contribuer à faire oublier le rôle important que les Irlandais avaient joué dans la définition du mouvement anticolonial au Bas-Canada.

A handwritten signature in black ink, reading "Louis-Georges Harvey". The script is cursive and fluid, with a long, sweeping underline that extends to the right.